



SOULAINES
sur AUBANCE

18 février 2008

Annuaire
Mairie
tel 02-41-45-30-21
fax 02-41-45-70-34
Grange aux Dîmes
(réserv. spectacles)
02-41-45-24-16
Bibliothèque
02-41-44-29-72
Local jeunes
02-41-57-63-98
École (direction)
02-41-45-72-08

SOULAINES *INFOS* N°8

La Mairie est ouverte : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h30
et samedi matin de 9h à 12h.

Fermetures exceptionnelles les samedis 21 février, 11 avril, 2 et 9 mai

Le prochain Conseil Municipal siègera à 20h30 le lundi 23 février 2009.

Vous souhaitez faire paraître un article dans un journal local.....Pour le courrier de l'Ouest, contactez Monique Thiou au 02-41-32-66 Pour Ouest France, contactez Gérard Robin au 02-41-57-70-27

La pensée du mois "Quand une amitié est bafouée, rien ne peut la reconstituer. Tandis que les blessures d'amour - du désir, de la sexualité - peuvent se cicatriser, celles de l'amitié sont éternelles, définitives."

Tahar Ben Jelloun

Enfance-jeunesse

Bonjour,
J'ai 12 ans et je suis un ancien élu du conseil municipal jeune (CMEJ).

Il faut que vous sachiez que le 28 février à 10h30, à la Grange aux Dîmes, il y aura une réunion d'information sur le CMEJ.

Qu'est-ce que le CMEJ ?

C'est le conseil municipal d'enfants et de jeunes (de 9 à 14 ans).
Un conseiller municipal jeune est élu pendant 2 ans. Il s'occupe de la vie communale des jeunes, à l'aide :

- des adultes conseillers et adjoints
- de l'animateur du foyer de jeunes
- des 14 autres conseillers enfants

Un conseiller doit proposer ses idées et écouter celles des autres.
Le CMEJ a donc pour but d'occuper les jeunes et de les faire participer à la vie communale. Il faut savoir qu'être conseiller, engage :

- des responsabilités qu'il faut assumer
- de la présence aux différentes réunions

Pourquoi est-ce intéressant d'être élu ?

- on réfléchit sur des projets tous en groupe
- On discute dans le calme en réunion
- On s'amuse, on rigole
- On en sait plus sur sa commune

Venez nombreux à la réunion !

Transports

Dans le cadre de la mise en place de la première ligne de tramway, le réseau de transport urbain doit être restructuré. Cette modification doit permettre de mieux desservir le territoire et de répondre aux nouvelles attentes en matière de déplacement. Un questionnaire vous est joint afin de mieux connaître vos attentes et vos souhaits en matière de mobilité (vos réponses sont à remettre en mairie qui transmettra).

Théâtre « L'Espoir »

La troupe de l'Espoir présentera sa nouvelle pièce
"Larguez les amarres",
comédie en trois actes de
l'auteur vendéen
Jean-Claude Martineau,
salle de la Grange aux Dîmes
les 20,21,27 et 28 mars 2009.

Vous pouvez déjà réserver au
02.41.57.83.95.

Les séances débuteront à 20h30
(ouverture des portes 30 minutes
avant le spectacle).

Tarifs :

non adhérents : 7, 50 euros
adhérents : 5 euros
enfants-12 ans : 3 euros

"Comité des Fêtes"

Voici le calendrier des manifestations pour l'année 2009 :
1ère manifestation de l'année le Dimanche 29 mars :
Randonnée pédestre sur le circuit des Châteaux de l'Aubance autour de Soulaines (petit déjeuner / marche animée d'environ 3 heures / pause déjeuner / exposition et diaporama sur les "Chemins de St Jacques de Compostelle en Anjou").

Le Comité et ses bénévoles vous attendent nombreux, en famille ou entre amis pour partager un bon moment.

Un planning complet de la journée accompagné des conditions de participation sera distribué dans vos boîtes aux lettres prochainement.

Le Samedi 20 juin : Feu de la Saint-Jean / Bal populaire

Le Dimanche 4 octobre : Vide-greniers

Le Vendredi 16 octobre : Assemblée Générale

Pour le Comité des Fêtes
le Président Régis LEMELLETIER

Compte-rendu du conseil municipal du lundi 12 janvier 2008

- création de 4 postes d'animateurs saisonniers pour les vacances scolaires de février à la Toussaint pour les jeunes de 6 à 15 ans.
- création d'emplois occasionnels pour l'accueil des élèves en cas de grève des enseignants.

Les délibérations des conseils municipaux sont consultables sur les panneaux d'affichage près de la mairie.

Samedi 21 Mars 2009

Bal Folk

Organisé par le Comité de jumelage de Soulaines sur Aubance

Avec les groupes
Oléane & Patates douces
Soulaines sur Aubance
(salle Cortèquisse)

Entrée sans repas Adulte : 8 €
Enfant de moins de 12 ans : 2 €

Entrée + repas « couscous »
sur réservation :
Adulte : 16 € Enfant : 5 €

Repas : à partir de 19h00
Bal : à partir de 21h00

Renseignements et réservation :
Philippe Bourgoin
4 rue de la Grange aux dîmes
49610 Soulaines sur Aubance 02 41 45 39 57

Tennis Club Soulaines Sur Aubance

L'événement de la fin de l'année 2008 pour l'association aura été son changement de dénomination. Ainsi nous sommes devenus : « Tennis Club Soulaines sur Aubance ».

Par souci de simplification, le bureau a pensé qu'il serait plus opportun pour les clubs visiteurs (lors des compétitions), d'identifier la localité de la rencontre (Halle de Soulaines).

Notre association compte pour cette saison 105 adhérents, 10 équipes en compétitions. Ainsi, 50 rencontres (1 rencontre = 3 à 5 matchs) auront lieu à la Halle de Soulaines avec des clubs visiteurs provenant du Maine et Loire.

L'activité sportive est comparable à l'an passé ; ainsi notre Tournoi (ouvert aux licenciés) aura lieu du 30 Mars au 12 Avril 2009. Venez découvrir ce moment toujours très convivial...

Afin de marquer ce changement de nom, l'association organise pour ses jeunes adhérents (8 à 17 ans) un déplacement à Roland GARROS le 23 mai 2009. Un jour qui sera marqué par l'envie de rencontres avec les stars du Tennis...

Une autre nouveauté : au début d'été une journée « portes ouvertes » permettra aux Soulainois et habitants des communes voisines, de découvrir notre club et ses activités.

Contact : Alain GUEDON : 02 41 47 63 80

Patrick BINEAU : 02 41 47 91 82

Bibliothèque

Horaires d'ouverture :

vacances scolaires : 16h30 à 17h30 le mercredi

vacances d'été : 17h30 à 18h30 le lundi

Infos

LIGER'DOC... un centre de documentation lié à la Loire !

Accueil le mercredi de 14h30 à 16h30

Maison de Loire en Anjou St Mathurin sur Loire

tel 02-41-57-37-55 <http://maisonloireanjou.free.fr>

Spectacle

Arnaud Lammuré chante Brassens, Brel, Aznavour... vendredi 20 février, à 20h30, à la Grange aux Dîmes.

"Soulaines au présent et au passé" : Du presbytère à la mairie. (Précisions)

Si c'est bien en 1985, sous le mandat de Robert Chauvigné, que le nouveau bâtiment du presbytère, les travaux de réhabilitation extérieure terminés, a bien été inauguré, il était devenu mairie quelques années auparavant, pendant le deuxième mandat de Marcel Thiou.

Dans sa séance du 7 septembre 1981, le conseil municipal, décidait en effet d'utiliser les locaux de l'ancienne mairie (dont les projets ont été envisagés en 1838, et non 1938 comme imprimé par erreur) pour agrandir la cantine scolaire devenue trop petite, et d'utiliser les salles de l'ancien presbytère pour y transporter la mairie.

Les baux de location arrivant à terme ne seront pas renouvelés ou seront dénoncés et divers travaux de réhabilitation interne seront engagés en 1982, de manière à avoir une salle de réunion pour le conseil, un secrétariat et une salle-bureau pour le cadastre. L'achat "d'un mobilier adapté au style du bâtiment" sera décidé la même année et un logement sera réalisé à l'étage. La première inauguration, portant sur l'aménagement intérieur terminé, aura lieu en janvier 1983, à la fin du deuxième mandat de Marcel Thiou.

A cette date, le presbytère était donc déjà devenu pleinement mairie. *G. Robin*